



QUE FAIRE
AU MOMENT
du décès?

AIDE-MÉMOIRE

1. COMMUNIQUEZ AVEC LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES GOYER (24 HEURES SUR 24)

Le directeur de funérailles prendra les dispositions nécessaires pour aller chercher la dépouille. Vous conviendrez ensuite d'un rendez-vous pour préparer les détails des funérailles tels que:

- La date, le lieu, la durée et le type de recueillement auprès de la dépouille
- La cérémonie religieuse ou laïque
- Le déroulement des funérailles
- Le type de sépulture et l'emplacement

2. CE QUE VOUS DEVEZ APPORTER LORS DE VOTRE RENCONTRE

- Vêtements, sous-vêtements et chaussettes (pas de souliers) de la personne décédée
- Lunettes et prothèses dentaires
- Maquillage (rouge à lèvres, vernis à ongles, etc.)
- Bijoux et objets personnels à placer dans le cercueil
- Photo récente
- Carte d'assurance maladie, carte d'assurance sociale et autres documents pour l'état civil (acte de naissance, acte de mariage)
- Liste des personnes laissées dans le deuil que vous désirez mentionner dans l'avis de décès

3. CE QUE LE DIRECTEUR DES FUNÉRAILLES PEUT PRENDRE EN CHARGE

- Commander les arrangements floraux
- Réserver votre salle de réception
- Suggérer et superviser le traiteur
- Vous renseigner sur l'achat et la gravure d'un monument
- Faire préparer les cartes de remerciement ou les signets

4. NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS LA GESTION DES FORMALITÉS GOUVERNEMENTALES

- Formulaire du Directeur de l'état civil pour la copie de l'acte de décès
- Formulaire de la Régie des rentes du Québec
- Formulaire Sécurité de la vieillesse
- Guide « Que faire lors d'un décès »
- Déclaration du décès auprès du Directeur de l'état civil
- Annulation de la carte d'assurance maladie
- Remise de l'attestation de décès pour le règlement de la succession



SIÈGE SOCIAL

147, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache QC J7P 2A4
Tél.: 450 473-5934 info@rfgoyer.com
Télec.: 450 473-7022

RESIDENCEGOYER.COM